

LES PLANTES UTILES DU GABON

Essai d'Inventaire et de Concordance des noms vernaculaires et scientifiques
description des espèces, propriétés, utilisations.

Par André WALKER

*de la Mission catholique
de Libreville.*

et Roger SILLANS.

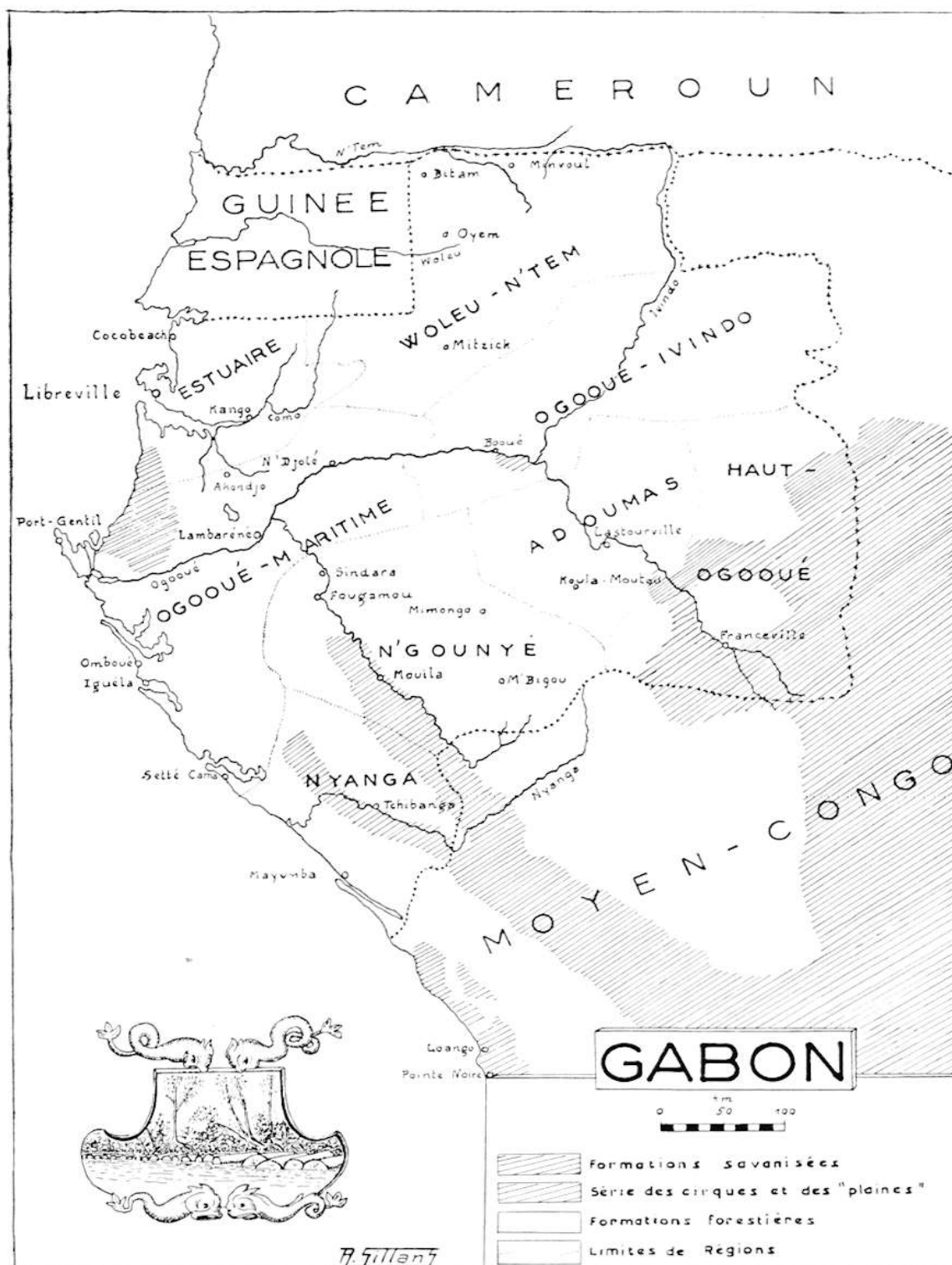
*du Centre National
de la Recherche scientifique.*

(avec le concours de la Section des Recherches Forestières du Gabon)

■
« *Benedicite, universa germinantia
in terrâ, Domino* »

(Daniel, III, 76)

C'est sous ce titre que va bientôt être mis sous presse un gros ouvrage suivi d'un Atlas, sur les diverses et intéressantes espèces végétales de la forêt gabonaise. Nul n'était mieux qualifié que l'Abbé André WALKER pour recueillir au cours de sa longue carrière de prêtre gabonais, les renseignements les plus exacts sur les propriétés et utilisations des nombreuses « simples » en usage chez les diverses tribus de l'Estuaire gabonais. La grande difficulté rencontrée jusqu'à présent par l'Abbé WALKER résidait dans l'obligation de vérifier la détermination de chacune des espèces citées dans le corps du texte. Chacun sait combien l'éloignement de la Métropole constitue un obstacle à la sûreté des déterminations de plantes; le Père Charles TISSERANT l'a éprouvé de son côté quand il rédigea son catalogue sur la flore de l'Oubangui-Chari. Malgré tout, les difficultés étaient encore plus grandes pour l'Abbé WALKER qui ne vint jamais au laboratoire de Phanérogamie du Muséum National d'Histoire Naturelle pour vérifier lui-même l'exactitude des noms sous lesquels il consignait ses plantes. Inévitablement le manuscrit resta de ce fait en sommeil assez longtemps jusqu'au jour où le P^r Auguste CHEVALIER confia le remaniement et l'iconographie de ce travail au botaniste Roger SILLANS. Cependant ce dernier ne pouvait, dans des délais suffisamment rapprochés, mener ses propres recherches, vérifier la totalité des espèces citées, assurer la mise en route de cinquante planches grand format représentant les plantes les plus remarquables signalées dans le corps de l'ouvrage, rédiger un aperçu sur la forêt gabonaise, compléter



Le territoire du Gabon.

l'ensemble par une bibliographie, et finalement prendre en charge tout le côté matériel de la publication. Ce fut alors que l'anatomiste Didier NORMAND, spécialiste des bois tropicaux, proposa le concours bénévole d'un forestier hautement qualifié, l'Inspecteur F. BERNARD du Service des Eaux et Forêts de la France d'Outre-Mer. Une expérience de plusieurs années en Oubangui-Chari et dans l'Estuaire gabonais avait permis à F. BERNARD d'acquérir une grande connaissance sur la flore des régions équatoriales. Il s'empessa de vérifier les espèces forestières pendant que R. SILLANS se penchait de son côté sur les espèces herbacées, les lianes, les sous-arbrisseaux et arbustes. Malheureusement des circonstances indépendantes de sa volonté, les obligations vis-à-vis de son programme de recherches empêchèrent ce dernier d'achever l'ouvrage dans les délais qu'il s'était fixés.

A l'heure où les phytochimistes s'intéressent de plus en plus aux richesses végétales de l'Afrique équatoriale française, la publication de cet ouvrage viendra à temps, nous l'espérons, pour marquer du point de vue national, un apport que les chercheurs français sauront apprécier.

I. Aperçu sur les travaux antérieurs concernant les plantes utiles gabonaises.

A. L'INVENTAIRE FLORISTIQUE, L'ŒUVRE DU SERVICE FORESTIER, DES MISSIONNAIRES, DES VOYAGEURS ET DES BOTANISTES.

Les premières récoltes sur la flore gabonaise se situent vers 1849, date à laquelle le normand Edelestan JARDIN (1822-1896), aide-commissaire à la Marine, visita le Gabon au cours de ses escales sur la Côte africaine, de Dakar à Saint-Paul de Loanda. Si JARDIN effectua des herborisations sur la côte d'Afrique, ce fut à la demande de son compatriote le botaniste René LENORMAND. En 1850 JARDIN publia ses « Herborisations sur la Côte occidentale d'Afrique » (1), liste dans laquelle peu d'espèces arborées se trouvent citées, le plus souvent du reste, sous des déterminations douteuses ou ne représentant pas des plantes spontanées à la région étudiée. Il compléta, en 1890, cette première liste par son « Aperçu sur la flore du Gabon avec quelques observations sur les plantes les plus importantes » (2), travail malheureusement entaché de grosses erreurs. Néanmoins JARDIN eut le mérite d'avoir été, en plus,

(1) In *Nouvelles Annales maritimes et coloniales* (juillet 1850 et mai 1951).

(2) In *Bull. Soc. Linn. Normandie*, 4^e série., IV, 1890, p. 135-206.

le deuxième récolteur des régions équatoriales africaines car seul avant lui, le jardinier anglais SMITH avait herborisé au-delà de l'Equateur. C'est encore à un « marin », le sous-commissaire AUBRY-LECOMTE (que nous devons une collection de produits d'origine végétale (bois, fruits, graines, gomme, etc...) qu'il récolta à Libreville de 1853 à 1854. Deux ans plus tard et jusqu'en 1857, un missionnaire normand, le R. P. Charles DUPARQUET (1830-1888) récolta 386 espèces botaniques dans la région de Libreville. Le Père DUPARQUET ne se borna pas à l'herborisation, il fit beaucoup d'observations sur des essences intéressantes de la forêt gabonaise, s'intéressa à la culture en introduisant diverses plantes utiles dont le Bananier de Chine (3). Entre 1860 et 1863, Gustave MANN et GRIFFON du BELLAY visitèrent le Gabon et en rapportèrent d'intéressantes collections. Le botaniste anglais G. MANN prospecta dans l'estuaire gabonais tandis que de son côté le chirurgien principal de la marine GRIFFON du BELLAY ramenait de la région de Libreville, 186 numéros d'herbier. En 1879, le voyageur allemand Hermann SOYAUX récolta dans la région de Libreville, diverses plantes intéressantes dont une, entre autres, devint le genre *Soyauxia* (Passifloracées). Nous devons ainsi à ces divers explorateurs, les premiers documents sur la flore gabonaise que J. VALLOT consigna, en 1883, dans ses « Etudes sur la Flore du Sénégal ».

C'est alors qu'apparaît la grande figure du Père Théophile-Joseph KLAINE, le missionnaire passionné de botanique, qui a sans conteste contribué le plus à la connaissance de la flore du Gabon. Pendant ses 45 années de séjour, de 1865 jusqu'à sa mort en 1911, il ne récolta pas moins de 3.559 spécimens d'herbier ! Mais, disons le tout de suite, l'activité botanique du Père KLAINE ne se borna point à l'herborisation ; elle s'étendit rapidement à l'introduction d'espèces utiles, à l'amélioration d'espèces indigènes et exotiques, à l'horticulture. Il dut à Mgr BESSIEUX les premiers encouragements dans la voie agricole, aux officiers de marine, les graines et les plantes de divers pays, à DECAISNE et Maxime CORNU professeurs au Muséum, un grand nombre d'espèces utiles comme la Vanille, le Giroflier, le Muscadier (4). Le Père KLAINE cultivait dès 1888, une trentaine d'arbres fruitiers tropicaux dont 12 variétés de Mangues greffées, une trentaine d'espèces d'arbres ou d'arbustes d'ornement, dix variétés de rosiers, etc. En échange des envois de CORNU faits au Père KLAINE par l'intermédiaire de SAVORGNAN de BRAZZA ou du

(3) Consulter LETACQ A. L. — Notice sur les travaux scientifiques du R. P. DUPARQUET, in *Bull. mensuel Soc. Flammarion* Argentan, VIII, 1890, p. 49-57.

(4) A la séance du 25 novembre 1912, le P^r Auguste CHEVALIER exposa, à l'Académie des Sciences, l'introduction et la réussite du Giroflier au Gabon. Au moment de la création du jardin d'essais de Libreville, en 1887, un grand nombre de plantes utiles étaient déjà cultivées par le Père KLAINE.

gouverneur BALLAY, le tenace missionnaire gabonais expédiait au Professeur de la chaire de Culture diverses graines destinées à être ensemencées dans les serres du Muséum. Vers 1892, A. JOLLY mit le botaniste L. PIERRE en rapport avec le Père KLAINE et tous les botanistes africains savent combien la collaboration de ces deux hommes fut féconde ! L. PIERRE par ses conseils et ses exhortations permit au Père KLAINE de réunir les si beaux matériaux d'études que nous lui connaissons. En 1882, le jardinier François THOLLON (1855-1896), prenait contact avec le Gabon en vue d'installer un jardin d'essais à Libreville, mais ce ne fut que de 1887 à 1895 qu'il recueillit environ 2.000 plantes dans la région du Moyen-Ogooué et du Moyen Congo alors qu'il était chargé par SAVORGNAN DE BRAZZA d'assumer les fonctions de chef de poste. En 1883, Jacques de BRAZZA fut chargé par son frère de l'exploration du Gabon et du Congo français ; il réunit diverses collections d'herbier recueillies par le Muséum. De 1890 à 1891, l'ancien préparateur de BAILLON, A. JOLLY, récolta quelque 300 plantes, de la région de Libreville, qu'il fit parvenir au botaniste PIERRE. A peu près vers cette même époque, de 1891 à 1892, J. DYBOWSKY et C. CHALOT rapportèrent une collection de 80 plantes récoltées en divers points du Gabon et spécialement du Bas-Ogooué. Un an plus tard et jusqu'en 1894, le Professeur du Muséum, H. LECOMTE accomplit une mission d'études des matières végétales du Gabon d'où il ramena d'importantes collections botaniques et d'utiles renseignements sur les essences forestières. Il publia notamment diverses études, sur les produits végétaux de ce pays (1884), la coagulation des latex à Caoutchouc (1900), les bois du Gabon (1903), les plantations au Congo (1894), l'Agriculture aux colonies (1900). En collaboration avec CHALOT il fit paraître des études sur le Cacaoyer et sa culture (1897), le Vanillier (1901) et prépara avec J. Poisson le catalogue des produits des colonies françaises pour l'exposition de 1878. A partir de 1895, l'Administrateur V. AUTRAN accumula d'importants matériaux d'études sur la flore du Gabon et du Moyen-Congo dont il adressa quelques spécimens au P^r E. HECKEL. Il fit paraître en outre une étude sur les produits forestiers du Gabon (1901-1902) dont une liste d'échantillons fut publiée dans l'ouvrage sur le Congo français à l'occasion de l'exposition de 1900.

Avant de poursuivre cet aperçu sur les pionniers de la flore gabonaise, il convient dès maintenant d'exposer les travaux de deux savants botanistes qui, s'ils n'ont jamais été au Gabon, n'en n'ont pas moins admirablement étudié la flore : nous voulons parler de Henri BAILLON et de Louis PIERRE (1833-1905). Henri BAILLON étudia surtout les récoltes de GRIFFON du BELLAY, de THOLLON et Jacques de BRAZZA ; les travaux concernant les premiers furent publiés de 1864 à 1876 et intitulés « Etudes sur l'herbier du

Gabon du Musée des Colonies françaises ». Postérieurement à 1876, ses études portèrent sur le *Phyllobotryum* Müll. Arg. (1881), un nouveau genre de *Cognauxia* (1884), quelques nouveaux types de la flore du Congo (1886 et 1891), et sur l'état actuel de nos connaissances sur la flore et les cultures du Congo (1887). Nous devons à BAILLON les genres *Brazzeia*, *Oubanguia*, *Coula*.

Si le R. P. KLAINE fut le principal récolteur de la flore gabonaise, Louis PIERRE en fut indéniablement le principal descripteur. C'est encore à un descendant d'une ancienne famille normande que nous avons affaire. Au cours de ses vingt-cinq années consacrées à l'étude des flores tropicales, il décrivit, selon A. CHEVALIER, près de 2.000 espèces nouvelles! Pendant neuf ans, de 1896 à sa mort, PIERRE étudia avec l'ardeur que l'on sait, la flore gabonaise. Il serait trop long de vouloir commenter tous les travaux de PIERRE, car ce dernier fut surtout un analyste. Cependant nous rappellerons que nous devons à ce savant botaniste, la description des genres *Aucoumea*, *Klainedoxa*, *Lecomtedoxa*, *Ongokea* (découvert par DYBOWSKY), *Lavigeria*, *Jollydora*, sans oublier que ce fut sous son impulsion que les Pères KLAINE et TRILLES ainsi que JOLLY accumulèrent tous leur matériaux d'étude. De 1897 à 1900, le D^r Camille SPIRE des troupes coloniales parcouru le Congo, l'Oubangui et d'où il ramena divers spécimens végétaux de la forêt dense, de l'Estuaire gabonais en particulier; il publia en 1901-1902, sa « Contribution à l'étude du Congo français » qui est un aperçu sur la flore des régions parcourues. Vers 1900, le Père TRILLES effectuant un voyage aux environs de Libreville fit parvenir à PIERRE divers spécimens d'herbier concernant des arbres de la forêt gabonaise. De 1905 à 1906, le D^r GRAVOT récolta divers échantillons botaniques représentant surtout des plantes à caoutchouc. H. HUA les étudia et publia en 1907 une note sur les « Apocynacées productrices de caoutchouc du Gabon septentrional, recueillies par le D^r GRAVOT » (mission Cottés), au nombre desquelles figure le *Funtumia elastica*. La même année et jusqu'en 1934, l'Administrateur G. LE TESTU accumula un riche herbier de 7.256 numéros admirablement préparés. C'est en grande partie d'après ses récoltes que François PELLEGRIEN publia en 1928 la Flore du Mayombe. Il faut avoir compulsé ses herbiers pour juger avec quels soins G. LE TESTU collectait et faisait toujours l'impossible pour avoir des échantillons complets et en excellent état; quelles que soient les parts d'herbier que l'on examine (il collectait toujours en de nombreux exemplaires) on y retrouve toujours le même soin apporté dans la présentation.

En 1912, le P^r Auguste CHEVALIER fut chargé, par le Gouvernement général de l'A.E.F., d'une première prospection au Gabon afin de dresser l'inventaire des produits de la forêt. A. CHEVALIER examina quelque 200 espèces forestières dont des échantillons fu-

rent recueillis pour former une collection de 1.059 numéros. Le breton Francis FLEURY (1882-1919), alors Secrétaire de la mission permanente au Ministère des Colonies, contribua beaucoup aux récoltes de A. CHEVALIER. Il prospecta le Bas-Ogoué pendant que A. CHEVALIER visitait les abords de la rivière Como et le Ramboué. Les résultats de cette mission furent consignés dans « la Forêt et les Bois du Gabon », étude publiée en 1916. Notons que A. CHEVALIER avait déjà en 1902 et 1904, à l'aller et au retour de la mission Chari-Lac Tchad, recueilli 150 numéros lors des escales.

A tous ces divers voyageurs et spécialistes il convient d'ajouter encore les noms de Mgr LE ROY, du Gouverneur BALLAY, de l'Administrateur VADON, de CHALOT, de H. HUA. Ce dernier décrit de nombreuses plantes et apporta sa contribution à la connaissance de l'origine du caoutchouc des herbes (1904) qu'Auguste CHEVALIER avait spécialement étudié lors de la mission Chari-Lac Tchad de 1902 à 1904. Nous citerons encore les travaux de A. FRANCHET sur la floristique gabonaise, notamment sur les *Strophantus* (1893, 1894), sur le genre *Graduella* et sur la Flore du Congo français (1895), ceux des descripteurs ENGLER, E. DE WILDEMAN, Van TIEGHEM et du savant botaniste SWINGLE qui décrit en 1912 le *Balsamocitrus gabonensis*.

Peu après la mission d'Auguste CHEVALIER en 1912, l'Inspecteur forestier BERTIN fut chargé en 1917, par le Ministère de la Guerre, de l'Armement et des Colonies, d'une mission en Afrique noire française et Guyane, en vue d'étudier les possibilités d'exploitation des richesses coloniales. Au Gabon ce fut FLEURY qui collecta pour BERTIN et le Gouverneur SALESSES étudia spécialement l'utilisation des bois du Gabon et du Congo pour les Compagnies de Chemins de fer (5). Comme suite à la mission BERTIN, l'Inspecteur forestier SARGOS, à qui on devait confier le sixième tome de la Mission forestière Coloniale du Commandant BERTIN, intitulé « Le Mayumbe et ses Bois », effectua en 1918-1919, des prospections dans les bassins du Kouilou, de la Noumbi et de la Loémé. Si cet ouvrage, prévu en collaboration avec F. PELLEGRIN, ne parut jamais, les résultats de la mission SARGOS par contre, firent l'objet d'articles séparés et d'un certain nombre de déterminations publiées par F. PELLEGRIN de 1920 à 1921 (6). L'ancien administrateur H. POBEGUIN, qui avait déjà effectué 90 missions diverses de 1855 à 1920, parcourait cette même année, l'E. du Gabon au cours d'une mission organisée par la Société de Géographie commerciale dans le but de poursuivre

(5) Les résultats de la Mission Bertin au Gabon furent consignés dans un ouvrage intitulé « Les Bois du Gabon », I vol. Larose édit., Paris, 1918.

(6) *Bull. Soc. Bot de France*, 67, 1920, p. 379-386 et 68, 1921, p. 11-16, voir aussi p. 465-471.

l'inventaire des richesses du Moyen-Congo. En 1927, l'Inspecteur forestier H. HEITZ prenait contact avec la forêt du Gabon et neuf ans plus tard, il publiait en un ouvrage clair et précis, le résultat des premières investigations sur la flore forestière de l'Estuaire du Gabon. Chacun sait qu'il devait tomber héroïquement devant Libreville, victime des lamentables incidents qui endeuillèrent alors certains territoires d'Outre-Mer peu après l'Armistice. Avec H. HEITZ, débute en quelque sorte l'activité remarquable du Service forestier du Gabon qui fut poursuivie par P. GAZONNAUD vers 1930, A. FRANZINI (1945), l'Inspecteur général A. AUBREVILLE (1945-1946), MOREL (1947-1950) et F. BERNARD qui, depuis 1951, poursuit inlassablement l'inventaire forestier largement amorcé par l'Inspecteur MOREL. Le démarrage de la Section des Recherches forestières du Gabon s'effectua en quelque sorte à la suite de la mission D. NORMAND en 1947. Ce dernier fut chargé par le Ministère de la France d'Outre-Mer, de l'examen des problèmes que posent au Mayombe, la nomenclature des bois commerciaux et l'établissement d'un lexique des noms indigènes et scientifiques pour les principales essences déjà appréciées. D. NORMAND qui prospecta toute une zone de forêt entre Fourastier (km. 72) et Mvouti (km. 123), devait en septembre 1947, être rejoint à Lambaréné par MOREL qui continua en quelque sorte le travail d'inventaire entrepris par NORMAND.

Avant de conclure, nous soulignerons que la Section des Recherches Forestières a expédié au Muséum quelque 2.000 numéros d'herbier au cours de l'inventaire systématique de la flore des zones d'exploitation des bois du Gabon. Jusqu'à présent, les efforts ont porté sur deux secteurs d'inventaire, celui de N'Toum-Rogolié, à l'E. de Libreville, et celui de la Moyenne M'Beï, au N.-E. de M'Foa. Actuellement, les activités sont principalement dirigées dans le secteur du Fernan-Vaz, au N. de Fougamou sur la N'Gounyé, et à l'E. de Lambaréné. Ainsi, depuis 1947, date de la création de la Section des Recherches forestières, un grand effort a été accompli dans la connaissance de la végétation forestière gabonaise.

Pendant que les forestiers travaillent à pied d'œuvre dans des conditions souvent très difficiles, les botanistes étudient peu à peu les nombreux matériaux mis à leur disposition. C'est ainsi que F. PELLEGRIN révisé une à une depuis de nombreuses années, les diverses familles souvent riches en espèces nouvelles; après la Flore du Mayombe (1928), il publia les Légumineuses du Gabon (1948), sans compter bien entendu, les multiples publications qu'il fit paraître entre temps. Enfin, lors de la révision de la flore de l'Oubangui-Chari, R. SILLANS découvrit parmi les Bignoniacées gabonaises, une espèce d'un genre considéré jusque là comme monospécifique et endémique de la forêt oubanguienne : *Tisse-*

rantodendron Walkeri Sill., bel arbre à fleurs rouge-brique rappelant par leur forme celles du genre *Markhamia* (7).

Ainsi, vu le nombre de récolteurs et l'importance des matériaux d'étude, nous sommes enclin à penser que nous devons posséder des herbiers suffisamment représentatifs de la flore gabonaise. Cette question mérite qu'on s'y attarde comme nous allons le voir.

La flore de l'Oubangui-Chari a été, pendant le dernier demi-siècle, assez bien prospectée : du N. au S., nous avons les récoltes de A. CHEVALIER ; à l'W., en forêt dense et un peu à l'E., ce sont celles du Père Ch. TISSERANT ; plus à l'E., ce sont les récoltes abondantes de G. LE TESTU et enfin dans tout l'Oubangui-Chari en général, ce sont les prospections de A. AUBREVILLE et R. SILLANS.

Il n'en n'est pas de même au Gabon où pendant longtemps les collecteurs n'ont travaillé, comme on l'a vu, que sur la Côte et dans les estuaires, le Père KLAINE, lui-même, n'a guère récolté que dans les environs de Libreville. Inutile de préciser que ces diverses récoltes sont très utiles en raison du nombre des espèces spéciales à ces régions, mais elles ne représentent malheureusement pas toute la flore du Gabon. L'Administrateur G. LE TESTU a été à peu près le premier à récolter dans l'intérieur et personne à notre connaissance ne l'a remplacé. Il y a donc d'immenses étendues floristique-ment inconnues : presque tout le N. du Gabon, au N. d'une ligne Libreville-Kango-Mitzic, et aussi tout l'E., c'est-à-dire toute la région située à l'E. d'une ligne Oyem-Lastourville-Pointe Noire, soit au total un tiers du Gabon qui nous échappe botaniquement !

B. LES TRAVAUX D'INVESTIGATION SUR LES PROPRIÉTÉS ET USAGES DES PLANTES DU GABON.

L'Abbé A. WALKER est sans conteste le seul chercheur qui ait réuni autant de documentation sur les propriétés et usages des plantes du Gabon. Nous connaissons certes, par les travaux de divers auteurs français et étrangers, les principales propriétés de certaines espèces plus ou moins généralisées à toute l'Afrique Noire, mais aucun n'a mentionné avec tant de recherche dans le détail, les utilisations aussi curieuses qu'inattendues d'un aussi grand nombre d'espèces végétales.

Nous trouvons, mentionnés dans des ouvrages généraux comme celui de E. PERROT en particulier, sur les bois du Gabon (1908) et des notes dispersées dans maintes revues, des détails intéressant diverses plantes susceptibles d'une utilisation industrielle ou locale. C'est le cas notamment des graines à matières grasses assez bien représentées chez certaines espèces de la forêt du Gabon : les *Allan-*

(7) L'espèce oubanguienne a des fleurs jaunes.

blackia, *Ongokea*, *Irvingia*, *Pentaclethra*, *Walkeria*, *Baillonella*, etc.. De nombreux auteurs belges se sont penchés sur la richesse en matières grasses de nombreuses espèces congolaises pour la plupart assez fréquentes au Gabon. Nous citerons les travaux de L. ADRIAENS (1930, 1943), V. GOOSSENS (1921, 1923), A. GISSELEIRE (1924), J. PIERAERTS (1922, 1930), J. CLAESSENS (1911). Parmi les auteurs français nous retiendrons les études de E. HECKEL (1902), V. AUTRAN (1921), J. JUMELLE (1931), M. RICHE (1916), A. CHEVALIER (1946), L. HEDIN (1928), A. BAUDON (de 1927 à 1930). En ce qui concerne les plantes à fruits comestibles, notons surtout les recherches de L. PYNAERT (1911) sur *Pachylobus edulis* G. Don donnant les fameux *Atanga* que l'on consomme bouillis à l'eau salée; celles de A. CHEVALIER (1938) sur les fruits de *Sarcocephalus*, sur les *Dioscorea* (1936), sur l'utilisation des *Begonia*, *Cissus* et *Senecio* (1937), et les condiments tels que l'*Hua gaboni* Pierre (1947). Les plantes à parfum ont également fait l'objet d'inventaires, notamment de la part de l'agronome R. L. JOLY.

Nous allons terminer en brossant succinctement l'œuvre de l'Abbé WALKER. Rappelons que ce dernier a mené, parallèlement à ses investigations d'ordre botanique, des travaux sur la linguistique, le folklore, et l'ethnographie du Gabon; il n'a toutefois jamais manqué, même dans ces travaux apparemment assez éloignés de la botanique de mettre en évidence tous les détails où cette dernière science intervenait. Aussi, c'est avec fruit que le lecteur pourra se reporter à ses divers mémoires publiés dans le *Bulletin de la Société des Recherches Congolaises*, d'une part, et dans la *Revue de Botanique Appliquée* d'autre part. Il faut dire que le P^r A. CHEVALIER fut un petit peu pour l'Abbé WALKER le PIERRE du Père KLAINE car c'est grâce au grand spécialiste de la botanique appliquée africaine que le sagace chercheur gabonais fut à même de publier ses nombreuses et intéressantes observations. A côté de courtes notes toujours pleines d'enseignements et souvent même curieuses, comme la vie du Gorille au Gabon (1931), l'Auteur ne ménageait pas sa plume pour s'atteler à de gros mémoires dont certains ne sont même pas encore publiés. Nous signalerons en particulier des enquêtes sur le Bananier plantain (1931), sur l'origine botanico-forestière des divers instruments en bois en usage chez les noirs du Gabon (1938), sur les plantes oléifères (1930), sur l'Agriculture noire au Gabon (1940 et 1945) et sur les usages pharmaceutiques des plantes spontanées (1952-1953).

Le présent travail, en plus des curiosités dont certaines ont déjà été esquissées dans ces études en quelque sorte « préliminaires », présente en plus l'avantage de pouvoir retrouver ces plantes sur le terrain, grâce à la richesse des noms vernaculaires correspondant aux dialectes les plus usités au Gabon.

II. Aperçu physionomico-floristique sur la forêt du Gabon.

A. LE MILIEU AMBIANT.

La forêt recouvre la presque totalité de ce territoire, en forme de quadrilatère s'étendant sur 267.000 km², situé en pleine zone équatoriale entre le 2° degré de latitude N. et le 3° degré de latitude S., d'une part, et entre le 9° degré et le 14° degré de longitude E., d'autre part. La végétation spéciale à Palétuviers, *Pandanus* etc... qui caractérise la région côtière atlantique, par suite de l'influence de la marée, se retrouve le long du cours inférieur de l'Ogooué qui arrose, avec ses affluents (l'Ivindo et la N'Gounyé), presque tout le pays. C'est tantôt un pittoresque paysage de lacs (dans le cours inférieur de l'Ogooué), tantôt un défilé de lagunes monotones et mélancoliques, parfois même d'une sauvage beauté, bordées de Rhyzophoracées. Le même paysage botanique se retrouve dans l'estuaire de l'Igombiné (où viennent se jeter le Como et le Ramboué) et de la Nyanga.

Si, lors de nos recherches sur les premières pénétrations en Afrique Centrale française nous n'avons pu avec certitude affirmer l'existence des premières incursions portugaises, il n'en n'est pas de même en ce qui concerne le Gabon, car en 1470 Lopez GONSALVO et Fernan Vaz effectuèrent une reconnaissance côtière jusqu'à la Nyanga. Quatorze ans plus tard, la découverte du Congo par Diego CAM fut en quelque sorte le point de départ de nombreuses reconnaissances portugaises. Nous passerons volontairement sous silence les principales étapes de la conquête pacifique de ce riche territoire forestiers, le cadre précis de cette étude ne nous permettant pas cette digression (8). Rappelons cependant que la pénétration méthodique ne débuta qu'en 1847 avec MEQUET qui commença à reconnaître les différentes criques de l'estuaire du Gabon. C'est à peu près à la même époque, en 1848, que s'installait Mgr BESSIEUX, le premier évêque du Gabon qui fut peut-être aussi le pionnier de l'Agriculture dans ce pays (9). L'année suivante ce sera E. JARDIN, comme on s'en souvient, qui recueillera les premières plantes de la région de l'Estuaire.

La végétation du Gabon, vu la situation du territoire (de part

(8) Nous renvoyons le lecteur aux nombreux ouvrages consacrés à l'Histoire de l'A.E.F., notamment Afrique Equatoriale Française, I vol., 590 p., Encyclopédie Maritime et Coloniale édit., Paris, 1950. Voir aussi diverses monographies locales, notamment : Souvenirs sur le Gabon. 1 plaquette, 16 p., 10 pl., Gouv. Gén. A.E.F., édit., Brazzaville, 1950.

(9) Consulter les divers travaux de A. MARCHE, notamment : Voyage au Gabon et dans l'Ogooué. Tour du Monde, 36, 1878, p. 369-416.

et d'autre de l'équateur et longuement bordée par la côte atlantique), dépend bien plus du climat et de l'édaphisme (lagunes et lacs) que du relief. Ce dernier comprend comme on sait : *a*) une bande côtière de grès sublittoraux, large de 100 km. et atteignant peu à peu 200 m. d'altitude, entaillée, du N. de l'Ogooué au Cameroun, par de nombreuses baies ou estuaires (estuaires du Mouni, du Gabon, de l'Ogooué, baie de la Mondah); ces accidents du relief se sont peu à peu transformés en lagunes à Rhyzophoracées depuis le S. de l'Ogooué jusqu'à Pointe Noire; *b*) une série de plateaux en terrasses, dominés par le Massif du Chaillu (1.000 m.) et les Monts de Cristal (800 m.), et qui élèvent la bande côtière successivement à 400, 550, 700 mètres. Le climat équatorial du Gabon est en majeure partie constitué par le climat gabonais qui englobe toute la région de l'estuaire, de l'Ogooué, de la N'Gounyé et de la Nyanga. Plus au N., deux petites franges appartenant respectivement aux climats Congolais lukénien et Congolais équatorial, recouvrent le N. du pays. Tout à fait au S., l'influence du climat Bas-Congolais se fait encore sentir sur une aire côtière relativement restreinte partant du N.-W. de Mayumba à la frontière du Moyen-Congo. Il n'existe pratiquement que deux saisons bien tranchées, mais la pluviosité est pratiquement répartie sur tous les mois de l'année de façon plus ou moins abondante. Comme on est en droit de s'en douter, dans ces régions forestières à climat chaud et humide, les variations thermiques diurnes et annuelles (10) sont faibles; les tornades sont fréquentes à chaque changement de saison, dans tout le pays. Dans les régions côtières, l'influence de la marée influe sur la venue des orages et des pluies; celle des courants marins provoque un abaissement de température et une augmentation de la pluviosité.

Que dire du facteur humain? Simplement qu'il a exercé dans ce pays une influence certaine, mais vraisemblablement plus ancienne qu'en Oubangui-Chari, pays sur lequel nous avons plus particulièrement porté notre attention. Nous voulons surtout parler des grandes formations savanisées gabonaises au sujet desquelles un doute planait encore quant à leur origine avant le voyage de A. AUBREVILLE en 1945-1946. Lors de sa mission au Gabon en 1912, A. CHEVALIER avait déjà parlé des savanes gabonaises qui l'avaient intrigué, mais il se garda bien d'émettre un jugement précis quant à leur origine! Il se borna, avec sa clairvoyance habituelle, à avancer des hypothèses judicieuses qui se trouvèrent confirmées par la suite : « Leur emplacement correspond-il à des formations géologiques spéciales? » écrivait-il. Or nous savons maintenant sans prétendre faire intervenir une relation de causalité, qu'il y a effec-

(10) L'amplitude des écarts est de 14° à Libreville.

tivement une concordance frappante entre l'aire forestière gabonaise et l'aire géologique. Ainsi, les savanes de la Nyanga et de la N'Gounyé sont entièrement comprises dans la bande schisto-calcaire située entre les massifs granito-gnessiques du Chaillu et du Mayumbe, et les « plaines » sont, de leur côté, situées sur les seuls terrains pliocènes de la *série des cirques* de Hourcq.

On a longtemps opposé aux partisans de l'origine anthropique des grandes « plaines », l'argument de l'inexistence de populations dans ces régions (11) éliminant ainsi l'influence des défrichements. Aux partisans du recul de la forêt, on opposait la persistance, de ce fait inexplicable, des boqueteaux forestiers au sein de la savane. On émettait alors l'hypothèse d'une transgression forestière sur sols vierges qui n'auraient jamais été couverts que par une prairie. A la suite de sa mission, A AUBREVILLE conclut à l'origine anthropique de toutes les formations savanisées gabonaises et notamment des « plaines » dont l'origine humaine est ancienne : ces dernières furent autrefois, selon toute vraisemblance, recouvertes d'une forêt probablement différente de celle de l'Estuaire. En ce qui concerne les savanes de la N'Gounyé et de la Nyanga, il est impossible d'affirmer qu'elles soient primitives, mais si elles sont secondaires, leur origine est très ancienne car elles paraissent être actuellement en équilibre avec le milieu (G. LE TESTU). On peut supposer que des races autres que celles existant actuellement ont à la longue épuisé la forêt par des défrichements successifs : la médiocre flore colonisatrice de ces savanes est la meilleure preuve de leur origine anthropique. Si les savanes gabonaises peuvent constituer ainsi une certitude de l'action du facteur humain, il ne faudrait cependant pas croire que ces formations en soient la seule preuve car, selon AUBREVILLE, la forêt gabonaise a certainement été profondément remaniée par les défrichements, depuis très longtemps : elle est en effet secondarisée sur de grandes superficies. La faible densité de la population de ce pays (1,55 au km²) n'est pas un argument allant à l'encontre de cette hypothèse car selon toute vraisemblance, le Gabon fut autrefois beaucoup plus peuplé que de nos jours (12).

Avant de terminer l'étude du milieu ambiant, nous estimons nécessaire, pour la bonne intelligence du texte, de donner un bref aperçu des races et tribus gabonaises dont les divers idiomes ont précisément permis de tenter cet essai de concordance des noms vernaculaires et scientifiques des espèces végétales du Gabon ; nous distinguons :

(11) Sauf dans les « plaines » côtières (Aloumbé, Sangatanga, Gongoué).

(12) Les régions les plus peuplées sont actuellement le Woleu-N'Tem (Oyem) et la N'Gounyé (Mouila), c'est-à-dire loin des côtes inhospitalières et malsaines.

1° Les *Babinga*, au nombre de quelques milliers disséminés dans la forêt et qui furent probablement les premiers autochtones.

2° Les *Fang* ou *Pahouins*, dispersés dans tout le N. et le N.-W. du Gabon.

3° Les *Bantou*, qui se sont substitués aux *Pahouins*; on distingue :

a) dans la région côtière N. du Gabon : les *Benga*, *Baséké* et *Kombé*;

b) dans le delta de l'Ogooué et la région côtière de l'estuaire du Gabon : les *Mpongwe* auxquels on peut rattacher les *Orungu*, *Adjumba*, *Galoa*, *Enenga* et *N'Komi*;

c) dans la boucle de l'Ogooué :

le groupe *Baduma* qui comprend les *Baduma* proprement dits et les *Baouandji*, puis les *Ambedé*, *Mindumbo*, *Bandzabi*, *Bachangui*, *Bakaniké*,

le groupe *Eshira* qui comprend les *Eshira* proprement dits, *Barama*, *Machango*, *N'Gové*, *Balumbo* (ou *Balumbu*), *Bayaka* (13), *Babuissi*, *Bavungo*,

le groupe *Okanda* qui comprend les *Bapindji*, *Simba*, *Mitsogo*, *Bapubi*,

le groupe *Bakalaï* avec les *Ongomo* (14), *Bangué*, *Bississiu*,

la tribu *Bachaké* du groupe *Bakota* : *Bavumbo* (ou *Bavumbu*), *Bambao*, *Bandassa*;

d) au N.-E. de la boucle de l'Ogooué : le groupe *Bakota* avec les *Bachaké*, *Damboma* et *Buchamaï*;

e) entre le S. du territoire et le Moyen-Congo, quelques tribus appartenant au groupe des populations du Kuilu-Niari : *Bavili* et *Bakugni*.

Les diverses races et tribus sont réparties approximativement de la façon suivante : *Fang* (35 % de la population gabonaise), *Mpongwe* (3 %), *Bakota* (14 %), *Baduma* (16 %), *Okanda* (4 %), *Bakalaï* (7 %), *Eshira* (10 %), *Bachangui*, *Bandzabi*, etc... (7 %), *Babinga* (1 %).

L'habitat des races et tribus dont les noms figurent dans le corps de notre étude est le suivant :

1. MPONGWE : Libreville.
2. ORUNGU : Port-Gentil et Delta de l'Ogowé.
3. N'KOMI : Fernan-Vaz et Delta de l'Ogowé.
4. GALOA : Bas-Ogowé et Lacs.
5. FANG : Tout le Nord du Gabon, de la Côte à l'intérieur.
6. BAKELE : Disséminés un peu partout.

(13) Les *Bayaka* qui habitent *Mouila* entre cette agglomération et la chute *Labo* sont désignés sous le nom de *Bapunu*.

(14) Que l'on retrouve également au N.-E. du pays.

- 7. BESEKI : Côte Nord et lacs de l'Ogowé.
- 8. BENGGA : Cap Estérias et îles voisines.
- 9. BALENGI : Guinée espagnole.
- 10. ESHIRA : Basse N'Gounyé et Rembo-N'Komi.
- 11. BAVILI : Région de Sindara, Ashuka, Adolé.
- 12. IVEA : Région de Sindara et Fougamou.
- 13. MITSOGO : Régions de Sindara, Mouila, Gondjambwé.
- 14. SIMBA : Haut-Ikoï et Ofoué.
- 15. BAVOVE : Ofoué.
- 16. MASANGU : Haute N'Gounyé (rive droite).
- 17. BANDZABI : Haute N'Gounyé (rive droite).
- 18. BADUMA : Région de Lastourville.
- 19. MINDUMU : Région de Franceville.
- 20. AMBEDE : Haut-Ogowé.
- 21. BAVUMBU : Haut-Ogowé et Haute-N'Gounyé.
- 22. BAPUNU : Régions de Mouila, N'Dendé, Tsibanga, N'Gounyé et Nyanga.
- 23. BAVUNGU : Haute-N'Gounyé (rive gauche).
- 24. BAVARAMA : Au voisinage des Eshira.
- 25. BALUMBU : Lagune de Setté-Cama.
- 26. N'GOVE : Lagune d'Iguéla.
- 27. LOANGO : Moyen-Congo.

B. LE MILIEU VÉGÉTAL.

Nous pensons pouvoir classer les formations végétales gabonaises de la façon suivante :

1° LES FORMATIONS LITTORALES

a) Bush de plage à *Manilkara lacera* Dub. (estuaire du Gabon et côte de Batanga à Alumbé).

Selon A. AUBREVILLE (1948), il est souvent constitué par un peuplement presque pur de *Manilkara lacera* Dub. Ce bush, tantôt non protégé du côté de la mer, l'est parfois par une strate arbustive dense à *Ximenia americana* L., *Dodonæa viscosa* L., *Ecastaphyllum Brownei* Pers., avec en mélange : *Parinaria glabra* Oliv., *Chrysophyllum pruniforme* Engl., *Chrysobalanus ellipticus* Soland., *C. orbicularis* Schum. et Thonn., *Xylopia aethiopica* A. Rich., *Syzygium littorale* Aubr., *Fegimanra africana*, *Vitex pachyphylla*.

b) Bush littoraux à *Elaeophorbia drupifera* Stapf (région de Mayumba).

Ces bush littoraux sur sable blanc sont caractérisés par une voûte formée d'un enchevêtrement arbustif, sous-arbustif et lia-

noïde de 3 à 5 m. de haut, sur sol nu. Nous relevons parmi les espèces composantes : *Elaeophorbia drupifera* Stapf., *Baphiopsis parvifolia*, *Phoenix reclinata* Jacq. (ou espèce voisine), *Tabernanthe iboga*, des *Barteria*, *Cola*, *Ficus*.

c) Forêts littorales à *Piptadenia Duparquetiana* (littoral de l'Estuaire du Gabon).

Ces forêts sur sable blanc sont caractérisées par des arbres moyens à fûts fréquemment tortueux, sous-bois arbustif dense à lianes nombreuses et petits arbustes très ramifiés. Elles sont dominées par *Piptadenia Duparquetiana* avec dans la strate supérieure, *Manilkara lacera* Dub., *Santiria trimera*, *Baphia laurifolia*, *Chrysobalanus pruniforme*, *Sterculia tragacantha*, *Pachypodanthium confine*, *Dialium eurysepalum*. Dans le sous-bois on relève : *Caesalpinia crista*, *Ouratea Turneræ*, des *Rinorea*, *Garcinia*, *Barteria*, *Casearia Barteri*.

d) Mangroves à Rhizophoracées : Ces formations végétales recouvrent des superficies marécageuses (couvertes d'eau à marée haute) d'étendue très variable; on les rencontre notamment dans le delta de l'Ogooué, l'Estuaire du Gabon et la baie de la Mondah. Ce sont le plus souvent des peuplements presque purs de *Rhizophora racemosa* Meyer avec *Avicennia nitida* Jacq. et *Conocarpus erectus* Jacq. La base des Palétuviers qui atteint le niveau de l'eau saumâtre à marée haute laisse voir, à marée basse, un réseau inextricable de racines aériennes arquées supportant souvent des fûts très droits et grands.

2° LES FORMATIONS CONTINENTALES

a) Les Savanes.

— Les Enclaves savanisées : Ces savanes sont communes à toute l'Afrique; elles ne sont que le résultat de la destruction de la végétation due à l'homme. Nous citerons les savanes côtières sur sable blanc des environs de Libreville, celles du Cap Esterias, des environs de Sibang et Owendo avec çà et là des boqueteaux secondarisés.

— Les grandes « Plaines » : Ce sont des savanes herbeuses (situées entre l'estuaire du Gabon et le delta de l'Ogooué) avec boqueteaux d'arbres disséminés un peu partout, des petites taches de forêt, des lacs et des cirques d'érosion. C'est un pays dénué de villages et de cultures. Nous avons eu d'ailleurs l'occasion de parcourir ces plaines jusqu'au cirque du grand Ban-Ban (près du lac N'Daminzé) sur lequel A. AUBREVILLE fit d'ailleurs d'intéressantes observations (15).

(15) Consulter « Etudes sur les Forêts de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun », p. 20-22.

— Les Savanes de la N'Gounyé et de la Nyanga : Elles se présentent sous l'aspect de profonds couloirs de savanes faiblement arbustives, perçant la forêt gabonaise entre les chaînes côtières des collines du Mayombe et le massif intérieur du Chaillu. Leur composition d'ensemble est la suivante : *Bridelia ferruginea* Bth., *Annona senegalensis* Pers., *Sarcocephalus esculentus* Afz., *Syzygium guineense* DC., *Hymenocardia acida* Tül., *Psorospermum febrifugum* Spach, *Gardenia ternifolia* var. *Jovis tonnantis* (Hiern) Aubr. Le fonds de la strate herbacée est dominée par des *Andropogon*.

b) La Forêt ombrophile.

Selon A. AUBREVILLE, on pourrait distinguer des types forestiers différents d'une région à l'autre. D'une façon générale, la forêt gabonaise n'est *physionomiquement* pas différente de toutes les forêts guinéo-équatoriales (grandes et petites futaies, forêts marécageuses, forêts secondaires, etc...). L'Okoumé, bien qu'étant l'essence la plus importante de la forêt gabonaise, ne modifie en rien l'aspect des peuplements au milieu desquels il est disséminé. Son aire correspond à celle des terrains sédimentaires littoraux, néanmoins cette essence se retrouve à l'état disséminé ou dans les aires fragmentaires sur les terrains cristallins continentaux.

Il semble que l'on puisse distinguer dès à présent, plusieurs types spéciaux de forêt, botaniquement différents, mais sur lesquels nous n'avons pas toujours d'amples renseignements.

Parmi les formations de terrains humides nous distinguerons :

— La forêt inondée, représentée au Gabon sous des formes très diverses mais bien plus réduites que dans la Sangha (16). A côté des forêts inondées à *Oxystigma Mannii* Harms ou à *O. Dewevrei* (comme dans la lagune du Fernan-Vaz), on note parfois de vastes marigots (comme dans le bassin inférieur de l'Ogooué) à *Alstonia congensis* Engl., *Sarcocephalus Pobeguini*, *Raphia vinifera*.

— La forêt inondable est représentée au Gabon par deux types remarquables, intermédiaires entre la forêt inondée et la forêt de terre ferme; ce sont des formations occupant les parties basses du relief, sur sol plat, sablonneux ou argileux, humide, mal drainé : d'une part, la forêt à *Saccoglottis gabonensis* Urb. et *Aucoumea Klainea*, Pierre (Ozouga et Okoumé) (17) avec *Symphonia globulifera* L., *Anthostema Aubryanum* H. Bn., *Copaïfera coleosperma* Bth., *Berlinia bracteosa* Bth., *Klainedoxa gabonensis* Pierre, *Staudtia gabonensis* Pierre, *Calpocalyx Heitzii* Pell., *Erythrophloeum africanum* G. Don., *Irvingia grandifolia* Engl., *Coula edulis* Baill., *Sarcocephalus Diderrichii* De Wild. et Dur., *Entandrophragma*

(16) C'est surtout sur la rive gauche de ce fleuve que les forêts marécageuses sont le plus représentées.

(17) C'est la fameuse « forêt cathédrale » que l'on rencontre notamment dans la région marécageuse d'Awagné, entre Batanga et Port-Gentil.

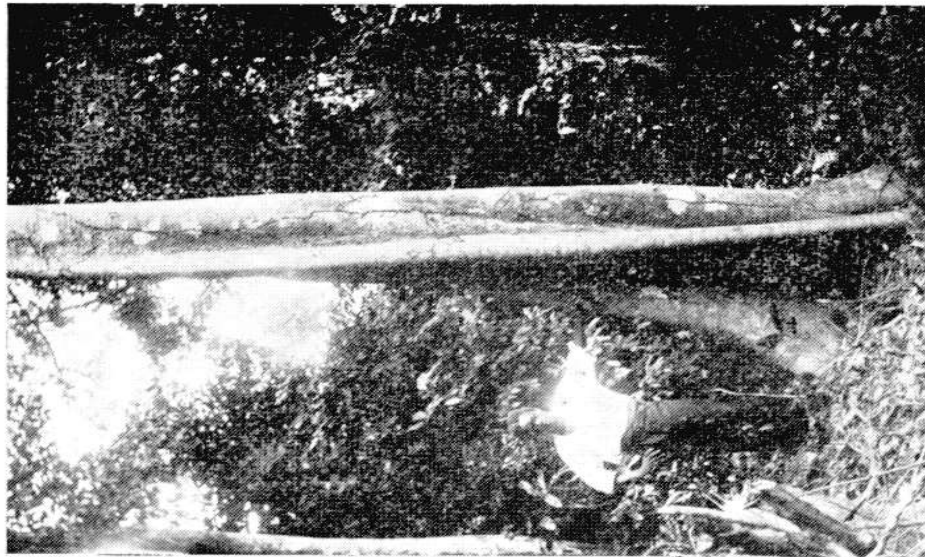


Fig. 2. --- Base de fût d'un *Bosqueia angolensis* Ficalho.



Fig. 1. — Une des essences les plus caractéristiques des formations secondaires de l'estuaire du Gabon est certainement le Parasolier ou Kombo-Kombo, qui est le *Musanga cecrocopioides* (R. Br.) J. LÉONARD.

utile Sprague; d'autre part, la forêt à *Saccoglottis* et *Ctenolophon Englerianus* (Ozouga et Okip), particulièrement bien représentée sur toute la rive droite du bassin inférieur de l'Ogooué (région du lac Alumbié).

A ces deux formations forestières nous rattacherons la forêt de la lagune du Fernan-Vaz; sur laquelle nous ne possédons encore que de très vagues données.

Parmi les formations de terre ferme nous distinguerons :

— La forêt de l'Estuaire gabonais qui ressemble peu à celle de l'Oubangui et d'Ouessou, est caractérisée dans toutes ses formations secondarisées et en voie de secondarisation, par les typiques parasoliers (*Musanga cecrocopioides* (R. Br.) J. Léonard, et les *Anthocleista nobilis* G. Don. Cette observation est à signaler, car les formations secondaires de la région d'Alumbé par exemple ne sont pas caractérisées par ces essences, mais par un cortège composé de *Chrysobalanus ellipticus*, *Saccoglottis gabonensis*, *Aucoumea Klaineana*, *Gaertnera*, *Eugenia*, *Memecylon*, *Grumilea*, etc...

— La forêt à *Terminalia superba* du Mayombe gabonais est remarquable par la densité et la hauteur des essences constituantes; elle se retrouve au Moyen-Congo (Mayombe), en Côte d'Ivoire, Cameroun et Oubangui-Chari.

— La forêt du plateau pré-camerounais de Midzic-Oyem semble présenter des nuances botaniques avec la forêt de l'Estuaire, mais nous n'avons encore que peu de renseignements à son sujet.

Nous terminerons en signalant quelques traits caractéristiques de la forêt gabonaise. Cette dernière semble pauvre en grandes Méliacées, mais est par contre avantagée en grandes Burséracées des brousses secondaires (*Aucoumea* et *Dacryodes*), en Myristicacées (*Scyphocephalum ochocoa* et *Staudtia gabonensis*); la plupart des espèces des forêts secondaires se retrouvent aussi en Côte d'Ivoire de même que celles des terrains marécageux.

Parmi les espèces spéciales au Gabon, outre les Burséracées précitées nous relevons notamment : *Copaïfera coleosperma*, *C. Tessmanii*, *Sindora Klaineana*, *Calpocalyx Heitzii*, *Oxystigma Dewevrei*, *Monopetalanthus Heitzii*, *Piptadenia leucocarpa*, *Microberlinia brazzavillensis*, *Scyphocephalum ochocoa*, *Chrysophyllum Lacourtianum*, *Autranella congolensis*, *Vitex pachyphylla*, *Testulea gabonensis*, *Leplaea mayombensis*.

Enfin, en ce qui concerne les prospections forestières, les inventaires de forêt par échantillonnage au 1/10^e semblent faire ressortir certains contrastes dans la végétation auxquels F. BERNARD (1954) estime pouvoir attribuer une « explication historique, forêt primaire ou secondaire très vieillie; certains faits laissent penser « que la nature du substratum géologique doit intervenir aussi, « peut-être d'ailleurs en commandant la vitesse d'évolution de la « forêt ».

III. Richesse de la Forêt gabonaise en plantes aux propriétés et usages les plus divers.

A. LES BOIS D'ŒUVRE.

Si l'Okoumé constitue actuellement la plus grande richesse du Gabon, nous ne voyons mention de cette essence avec certitude qu'en 1885, par une notice de J. L. LANESEAN publiée à l'occasion de l'exposition d'Anvers et qu'il reproduit dans son ouvrage sur les plantes utiles des colonies françaises (1886). Ce que l'on sait simplement, c'est qu'un commerce de bois de construction, en provenance de la Côte équatoriale d'Afrique, existait dès le XVIII^e siècle (18). Nous sommes par contre beaucoup mieux renseignés sur le commerce du bois rouge et du bois d'Ebène qui existait entre les Anglais et le Gabon antérieurement à 1788 (18). Le bois rouge (*Pterocarpus Soyauxii* Taub.) semble en effet avoir été l'essence que les anciens écrits désignaient sous le nom de bois de teinture et il est à peu près certain que l'Ebène (*Diospyros crassiflora* Hiern.) l'accompagnait en tant que bois précieux. Toujours est-il qu'en 1856 le lieutenant Hyacinthe HECQUARD en fait état dans le récit de son « Voyage sur la Côte et dans l'intérieur de l'Afrique Occidentale ».

L'utilisation du bois rouge en tant que teinture est connue très probablement des indigènes depuis un temps très reculé et cet usage était également très répandu en Oubangui-Chari où cette essence, autrefois abondante dans les galeries forestières, a pratiquement complètement disparu hors de la forêt dense. Le Père Ch. TISSERANT nous raconta avoir vu des indigènes creuser la terre en vue d'y extraire des fragments de racines de cette essence dont toute la partie aérienne avait été utilisée! Le type du *Pterocarpus Soyauxii* a été récolté en 1879 par SOYAUX et décrit par TAUBERT en 1895. Le bois rouge du Gabon ou *Padouk*, avait d'abord été rattaché au *Pterocarpus angolensis* DC. (par de LANESEAN en 1886), synonyme de *P. erinaceus* Poir., signalé à tort dans la forêt gabonaise.

L'origine du vrai Ebène du Gabon fut aussi, pendant longtemps, très discutée. En 1859, on l'avait rapproché de *Diospyros Dendo* Welw. de l'Angola; en 1877, HIERN précise que l'Ebène du Gabon est une espèce nouvelle; en 1885-1886, de LANESEAN le rattache à *D. Ebenum* Retz; en 1916, A. CHEVALIER précise que le vrai Ebène du Gabon est un *Diospyros* dont un échantillon, récolté par FLEURY dans le Bas-Ogooué, est identique à celui du Père TRILLES mis

(18) Consulter ISERT. — Voyage en Guinée (1788).

en *nomen nudum* par PIERRE sous le nom de *Diospyros Evila*. Dans son ouvrage sur les bois du Gabon, A. CHEVALIER maintient ce nom ainsi que celui de *D. flavescens* Gürke du Cameroun, en raison de leur éventuelle synonymie. En 1924, F. PELLEGRIN, dans sa flore du Mayombe, précise que le vrai Ebène du Gabon est *D. incarnata* Gürke (femelle). Six ans plus tard, L. HEDIN ne fait pas mention de *D. flavescens* dans son étude sur la Forêt et les bois du Cameroun, mais se borne à mentionner *D. incarnata* Gürke. En 1934, A. CHEVALIER reprend la question de l'origine des Ebènes commerciaux (19) et dans une longue étude, montre que la source de l'Ebène du Gabon et du Cameroun est *D. crassiflora* Hiern (1873) synonyme de *D. incarnata* Gürke (1908). A noter que sept ans plus tôt, A. BAUDON avait déjà signalé la présence de *D. crassiflora* Hiern, véritable ébène de la Sangha et du Haut-Ogooué; c'est cette appellation que A. AUBREVILLE adoptera en 1936 dans sa flore de la Côte d'Ivoire.

Ainsi, la véritable identité de l'Ebène gabonais semble être admise par tous les auteurs. La grande difficulté de la détermination du *Diospyros* donnant le vrai bois noir, réside dans le fait que les indigènes ne vous montrent jamais l'arbre duquel ils tirent l'ébène; nous n'avons d'ailleurs, en ce qui nous concerne, jamais vu abattre un ébène, c'est toujours les indigènes qui apportent les bûchettes à l'européen. D. NORMAND qui a rencontré également les mêmes difficultés, utilisait le procédé de dépistage suivant : il découpait un fragment de l'aubier et attendait quelques instants pour voir si les vaisseaux se coloraient en noir, ce qui pouvait être un indice, les autochtones *paraissant* hésiter eux-mêmes dans leur diagnostic!

L'Ebène du Gabon ne fait pas l'objet d'un gros trafic : dans la plus importante exploitation forestière gabonaise, son exploitation n'était même pas envisagée, par contre les bois suivants étaient expédiés vers la Métropole en tonnage variable : *Bilinga*, *Kevazingo*, *Padouk*, *Miama*, *Alep*, *Iroko*, *Eveuss*, *Eloun*, *Eyen*, *Acajou*, *Niové*, *Noyer du Gabon*, *Azobé*. En ce qui concerne l'Okoumé, ce n'est qu'en 1896 que PIERRE décrit le genre *Aucoumea*, d'abord publié en 1885 sous le nom d'*Acoumé*, rapporté au genre *Bursera* par LECOMTE en 1894 et rattaché par PIERRE l'année suivante, au genre *Boswellia*.

Nous ne nous étendrons guère sur l'importance des bois d'œuvre commerciaux du Gabon car ce sujet a été et continue d'être largement traité dans de nombreux ouvrages et revues diverses, et cela

(19) A. CHEVALIER. — Sur l'origine des Ebènes commerciaux de l'Antiquité, du XVII^e-XVIII^e siècle et de l'Epoque contemporaine. *Rev. Bot. Appl.*, 14, 1934, p. 948-965.

d'autant plus que notre étude concerne plus particulièrement les mille et un usages que les autochtones font des nombreuses plantes de la forêt du Gabon.

L'Okoumé, Burséracée presque essentiellement gabonaise (20) est une essence de lumière à croissance rapide et qui se reproduit par graines ailées, disséminées par le vent : « c'est pour une fois à la faveur des défrichements des agriculteurs, que l'Okoumé est parvenu à prendre une place aussi grande dans la forêt gabonaise » (AUBREVILLE). L'importance de ses exportations annuelles (375.000 m³ pour une exportation totale de 400.000 m³ de bois d'A.E.F.) est justifiée en raison de l'ampleur de ses usages que chacun connaît. Malgré les considérations contradictoires concernant sa régénération ou sa régression possibles, A. AUBREVILLE pense que son exploitation future diminuera si l'on ne favorise pas le développement de la « seule grande chance du Gabon » ; actuellement, la densité moyenne exploitable est de 3 arbres pour 2 ha de forêt.

Parmi les divers bois durs nous retiendrons plus particulièrement comme bois d'ébénisterie ou de menuiserie de luxe : le Movin-gui (*Disthemonanthus Benthamianus*), le Padouk (*Pterocarpus Soyauxii*), le Niangon (*Tarrietia utilis*), l'Izombé (*Testulea gabonensis*), l'Olon (*Fagara Heitzii*), le Moabi (*Baillonella toxisperma*), le Douka (*Mimusops africana*) ; nous ajouterons le Zingana (*Microberlinia Brazzavillensis*) et le Dibetou (*Lovoa Klaineana* Pierre) utilisés dans l'ameublement. Bien que fournissant un contreplaqué inférieur à celui de l'Okoumé, l'Ozigo [*Pachylobus Buttneri* (Engl.) Guill.] est un bon bois de déroulage ; l'Iroko (*Chlorophora excelsa* Bth.) est un bois comparable à celui du chêne, et le Limbo (*Terminalia superba*) associe des propriétés technologiques intéressantes à une exploitation facile.

B. LES PLANTES AUX MULTIPLES USAGES.

Ce n'est point se répéter que de faire ressortir ici avec quelle ingéniosité les noirs du Gabon tirent parti de tout ce que le monde végétal met à leur disposition. Il n'est pas rare de voir certaines plantes constituer de véritables panacées : chaque partie du végétal, chaque produit et même sous-produit trouve son emploi dans les besoins de chaque jour. Le lecteur veut-il un exemple ? Oui, alors nous commencerons par lui parler du Bananier. De la tête au pied, cette Musacée vous permettra de faire face aux petites exi-

(20) Le Gabon et la Guinée espagnole sont en effet les seuls pays à se partager le privilège de l'Okoumé, essence que l'on exploite depuis quelque 57 ans.

gences quotidiennes tout en vous dispensant ses vertus magiques : philtres d'amour et talismans... Vous pouvez acquérir tout cela en vous procurant simplement un peu de filasse de son pétiole ! Mais oui, c'est facile et surtout moins onéreux que les bois sacrés, gemmes astrales et horoscopes de nos magiciens modernes... Attention cependant Mesdames si vous n'êtes pas circoncites, car il est défendu dans ce cas, de consommer certaines de ses variétés sous peine de voir fondre sur vous les maléfices du destin ! Avec les fruits que l'on consomme de plusieurs façons, vous pouvez faire une boisson fermentée et aussi soulager une personne atteinte de dysenterie si vous mêlez des râpures d'écorce d'*Oba gabonensis* à des bananes grillées. Voulez-vous faire des fouets, des tuyaux de pipes ? Prenez la nervure des feuilles, sans jeter ces dernières car vous pourrez vous en servir pour envelopper vos aliments, vos vêtements, les bâtons de Manioc, remplacer plats et assiettes, panser les brûlures et nourrir le bétail ! Si vous disposez d'un fusil à silex, vous trouverez la bourre nécessaire dans la gaine desséchée des feuilles et le pédoncule du régime ! Voulez-vous des jouets à bon marché ? Alors faites couper des rondelles dans la partie terminale du végétal (le bulbe en quelque sorte) et vous aurez bientôt un jeu de « roulette » (le N'tsoné) pour les garçons ; pour les filles, le pédoncule du régime pourra leur servir de poupée ! Le palmier à huile est employé lui aussi, à de multiples usages. Mis à part ses fruits dont l'utilisation est connue de tous, les fibres restant après l'expression de l'huile, constituent un allume-feu excellent ! Ne jetez pas la coque des noix, vous pourrez en tirer de jolies bagues ; le spadice effiloché vous fournira matière à des pinceaux et les fibres du spathe vous permettront de réparer lesalebasses. Avec les feuilles vous aurez de quoi faire des barrages de pêche, vous abriter de la pluie, faire des balais chasse-mouches ; avec le pétiole vous aurez des chevrons pour couvrir votre case et de quoi fabriquer des nasses de pêche, des pièges à rats... Pour ceux qui désirent s'embraser, qu'ils consomment quelques onces de racine, et s'ils ont soif, le vin de palme est à leur portée ! Arrêtons-nous là cependant, car nous risquerions d'augmenter démesurément la liste de ces diverses utilisations.

Ah si la Métropole était au Gabon, le problème de la construction serait vite réglé en brousse ! A quoi bon en effet se compliquer l'existence avec des matériaux européens alors que la sylve gabonaise met à votre disposition toute une gamme d'écorce allant de la plus mauvaise qualité comme celle fournie par l'*Acioa Ikondéré* Bn. (Rosacées) à la meilleure comme celle de certains *Xylopia* : *X. æthiopica* Rich. et *X. mayombensis* De Wild ! Il n'est de personnes qui ne pourraient trouver leurs besoins ou leurs exigences même les plus sévères dans cet immense « magasin général » qu'est

la forêt gabonaise! Vous curieux, voulez-vous connaître ce que mange le gorille? L'Abbé WALKER vous le dira : des feuilles, des tiges en abondance, des fruits et certaines racines. Les Zingibéracées et Maranthacées lui fournissent ses salades ou pour mieux dire, ses légumes verts, et les fruits de *Landolphia owariensis*, *Pachylobus* divers, *Canarium Schweinfürthii*, *Myrianthus arboreus*, *Chrysophyllum africanum* et *Baillonella obovata* lui servent de desserts ou de plats de résistance, car pour un végétarien on ne sait jamais ce qui est dessert ou entrée! Mais que peut-il bien faire des racines du *Tabernanthe iboga*? Imiter les initiés du *Bouiti*, s'enivrer momentanément pour oublier sa solitude, être plus galant auprès de sa femelle ou faire une cure tonique? Là dessus nous ne savons rien malheureusement, mais avouons que ces détails sont déjà bien curieux! Que ceux qui utilisent la glu dans les campagnes ne croient pas être les seuls à connaître ce perfide procédé. Le tenace latex d'un *Ficus* épiphyte : *F. Dussenii* Ward, vous donnera toute satisfaction. Si vous avez ainsi de quoi attraper les oiseaux, voulez-vous savoir comment capturer les rats? Prenez donc les épis rudes et accrochants de *Steptogyne gerontogea* Hook. f. et disposez-les sur le passage des rongeurs : ils seront rapidement empêtrés par les pointes accrochantes de cette graminée et vous pourrez alors faire bonne chasse! Pour le mycophage averti, cette même forêt recèle de très bons champignons que nous avons maintes fois consommés à la « provençale » ou en omelette...

« L'indigène ne cultive que par nécessité » vous dira l'Abbé WALKER. Mais à quoi bon cultiver dans un pays où tout est à votre portée? Cette « manière pour blanc » qui consiste absolument à vouloir travailler, quelle drôle d'idée quand même! Enfin, dans les cas où il y a plantation, que se passe-t-il? Eh bien, vous qui éprouvez le besoin de plaindre la femme indigène qui marche courbée sous sa hotte pendant que le mari fume sa pipe le plus tranquillement du monde, savez-vous que tout compte fait, c'est la femme qui est la plus avantagée dans l'histoire? De quelle façon? mais tout simplement parce que la plantation lui appartient! Croyez-vous qu'il existe dans notre code napoléonien un règlement de ce genre? Nous n'en sommes pas bien sûr!

Nous avons vu que le vin de palme était à l'honneur dans le pays. Cependant, ce n'est qu'entre les repas que le noir se risque à boire un « demi » de ce breuvage ou d'un autre, tel que le vin de canne à sucre, d'Ananas ou la bière de banane. Pendant les repas il boit de l'eau pure! Mais oui, de l'eau! Ah! bons vins de France vous êtes bien méconnus dans la brousse gabonaise! Voulez-vous teindre un vêtement? Point de droguiste dans la brousse, mais vous avez peut-être autour de vous tout ce qu'il faut. Vous ne voyez rien? Mais ces bananiers que l'on rencontre avec abondance dans chaque

village ne peuvent-ils pas porter remède à votre désir? Mais si, les bractées violettes des régimes seront tout indiquées, sans compter diverses espèces sauvages comme les *Alchornea*, *Trema*, *Pterocarpus*, *Coula*, *Enantia*, *Rhizophora*. Vos vêtements sont usés? Mais qu'attendez-vous pour faire tisser les fibres de *Raphia textilis* Welw; celles de *Manniophyton africanum*, d'*Entada gigas*, *Musanga cecrocopioides*, *Cleistopholis glauca*, *Triumfetta rhomboides* ou même tout simplement celles d'Ananas ou de Bananier? Que pourront bien penser les noirs du Gabon quand vous leur direz qu'en France il faut un permis pour pêcher dans les rivières, et avec quels instruments compliqués! Ici, quelques plantes ichtyotoxiques dans l'eau et vous faites très rapidement une pêche miraculeuse! Merveilleux pays où la nature vous donne même les moyens de vous adoucir les mœurs en confectionnant des instruments de musique dont les matériaux ne sont pas plus difficiles à trouver que les autres! Pour ceux qui aiment le bruit, le bois de *Fagara macrophylla*, de *Canarium Schweinfürthii*, de *Maesopsis berchemioides* vous permettra de fabriquer des tambours; celui du palmier-raphia pourra donner maints « stradivarius » inattendus! Vous voulez vous soigner? Oh! alors, lisez l'ouvrage en entier car la pharmacopée est bien trop pourvue pour que nous essayions d'en donner ici un aperçu même succinct.

Allons-nous bientôt cesser d'allécher le lecteur? Oui, mais avant de terminer il nous faut satisfaire ceux qui aiment connaître les rites magiques, les rites secrets tels qu'ils existent au plus profond de la forêt.

Oui, mais quel rapport avec la Botanique diront certains? Bien plus que vous ne le pensez au contraire! Savez-vous que c'est au pied du Bananier que s'opère la circoncision chez certaines tribus (Eshira, Ivea et Ishogo)? Si vous voulez vous attirer les bonnes grâces des Manes, faites brûler diverses plantes aromatiques comme *Monodora myristica* Dun., *Dorstenia Klainei*, *Quassia africana* Baill., ou bien jetez sur les tombes des brisures d'écorce de *Copaïfera Salikunda* Heckel, l'arbre mystérieux de la gloire et de la richesse. Avec ce même arbre, on confectionne aussi une eau lustrale pour purifier les adeptes du Bouïti qui font également usage d'un breuvage magique confectionné avec les râpures d'écorce de *Tabernanthe iboga*. Cette mixture les plonge dans un état d'ébriété pouvant aller jusqu'à annihiler momentanément toute notion du monde extérieur. Au cours de cette cérémonie religieuse qu'est le Bouïti, on ne se contentait pas d'absorber un tel « Léthé », on y a pendant longtemps procédé à des agapes d'une nature particulière d'où les végétariens devaient probablement être exclus... Allons, ne rions donc pas des pratiques de sorcellerie de nos noirs d'Afrique car il est bien rare en effet que l'homme, même évolué,

néglige le Merveilleux ! Nous avons bien nous aussi les cartomanciens, tous les dispensateurs d'horoscope, les voyantes, sans compter les sorcières du Moyen Age...

C. LES EFFORTS ACCOMPLIS AU GABON EN VUE DE LA MISE EN VALEUR DES RICHESSES VÉGÉTALES

Depuis l'époque relativement lointaine où le Père KLAINE et Mgr BESSIEUX introduisaient au Gabon des plantes utiles, les amélioraient et tentaient de mettre au point les techniques agricoles

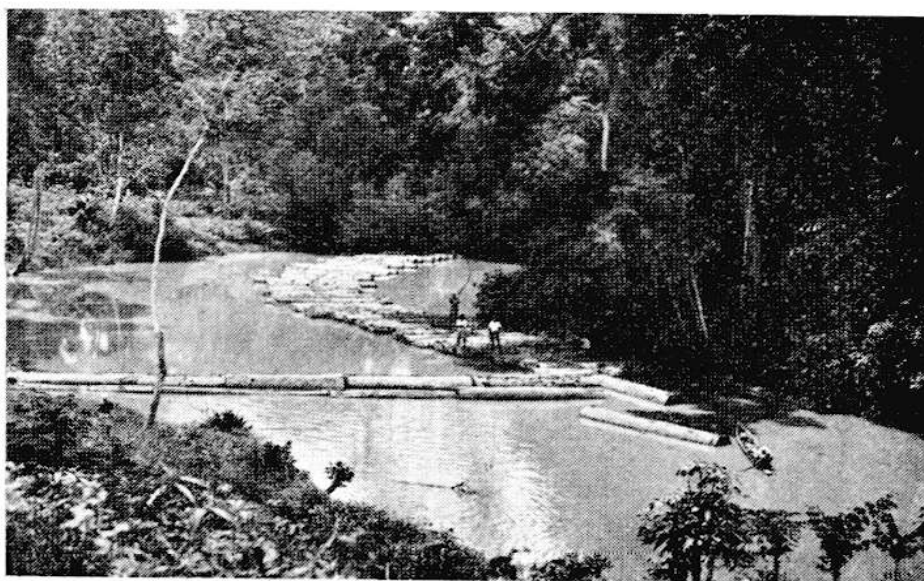


Fig. 3. — Un train de bois sur l'Ogooué. — C'est une des expressions les plus vivantes de l'exploitation forestière gabonaise.

appropriées à ce pays, de gros efforts ont été entrepris pour l'exploitation rationnelle de ses richesses végétales.

Pays essentiellement forestier, c'est évidemment sur l'exploitation de la forêt que se portèrent les premières tentatives. La prospection méthodique de diverses zones de forêt a été entreprise et poursuivie par le Service forestier dans la région côtière N., celle de l'Estuaire Gabon-Como (N'toum-Rogolié, Kougouleu, Mfoa, Ramboué et Bokoué), celle du S. de l'Estuaire et du bassin de l'Ogooué (Ekwata, lac Alombié, lac Gomé, Zonangué, Ogemoué et Ezanga). Les efforts portèrent alors dans le sens de l'industrialisation locale (sciages, placages et contreplaqués). On compte au Gabon 16 scieries d'une capacité totale de 40.000 m³, 4 usines de déroulage et placage d'une capacité totale de 15.000 m³, 1 usine de contreplaqué installée à Port-Gentil par la Compagnie forestière du Gabon en 1950, d'une capacité de 30.000 m³ de contreplaqué. En 1944, il a

été créé l'Office des Bois de l'A.E.F., en vue d'accroître la production forestière du Gabon et réorganiser le marché dont le principal client était avant-guerre, l'Allemagne. L'Office qui achète la production des grumes d'Okoumé en fonction de ses possibilités de vente a assumé en outre d'autres activités qui ont largement contribué au développement de la production forestière. Enfin, soulignons les grandes possibilités d'avenir que recèlent la forêt du Gabon en ce qui concerne l'utilisation de la cellulose comme pâte à papier, car la Régie industrielle de la Cellulose coloniale a mis au point un procédé permettant d'utiliser à peu près toutes les essences tropicales par mélange bien dosé d'essences de différentes duretés.

En ce qui concerne l'Agriculture, il convient de préciser tout d'abord que l'activité des Services intéressés se tourne, sauf dans le Woleu-N'Tem et l'Ogooué-Ivindo, vers la production vivrière; dans les deux régions précitées, on cultive le Cacao, le Café et le Poivre dans la région de Libreville. Les Palmeraies naturelles de Moabi (10.000 ha soit 80 à 100 palmiers à l'ha) ont été aménagés par les Services de l'Agriculture et pourront produire de ce fait 500 t. d'huile et 800 t. de palmistes. Il existe en outre deux petites plantations; la C.C.A.E.F. à Kango (300 ha) et la plantation Delaquerrière (160 ha). C'est grâce aux caféiers sauvages du Gabon et de l'Oubangui-Chari que le développement de la culture du Caféier a pu se produire dès 1925; le *Coffea robusta* (88 % de la production annuelle) est abondant dans certaines parties denses de la forêt gabonaise. En ce qui concerne la culture de plantes introduites dans le territoire, nous citerons le Cacao dont les premiers essais de culture furent entrepris en 1889 au jardin d'essais de Libreville avec les graines de la variété « Aménolado », introduite de San Thomé. Les premières plantations furent installées près du lac Cayo dans l'Île des Perroquets et le Bas-Ogooué; on exportait 2.709 t. en 1952 contre 1.041 t. en 1938. Nous retiendrons encore le Riz exploité à Tchibanga (capacité 600 t.), le Manioc et la Canne à sucre.

Au moment de terminer le présent travail nous tenons à remercier tout particulièrement M. l'Inspecteur A. AUBREVILLE et D. NORMAND pour toute l'aide qu'ils nous ont si aimablement apportée.

BIBLIOGRAPHIE (*)

- WALKER A. — Les tribus du Gabon. *Bull. Soc. Recherches Congolaises*, n° 4, 1924.
- Plantes oléifères du Gabon. *Rev. Bot. Appl.*, 10, 1921, p. 209-215 et 309-317.
 - La vie du Gorille au Gabon. *Bull. Museum*, Paris, 2^e série, 3, 1931, p. 393.
 - L'Emoumou (*Podococcus Barteri*) Palmier intéressant du Gabon. *Rev. Bot. Appl.*, II, 1931, p. 933-934.
 - Note sur les champignons comestibles de la Basse Ngounié. *Ibid.*, II, 1931, p. 784.
 - A propos du *Sclerosperma* du Gabon. *Ibid.*, II, 1931, p. 782.
 - Champignons comestibles de la Basse Ngounié (Gabon). *Ibid.*, II, 1931, p. 240-247.
 - Le Bananier Plantain au Gabon, variété et usages divers. *Ibid.*, II, 1931, p. 18-27.
 - Sur trois arbres de la forêt gabonaise. *Ibid.*, 14, 1934, p. 421-426.
 - Plantes aromatiques offertes par les gabonais aux mânes de leurs ancêtres. *Ibid.*, 14, 1934, p. 102-106.
 - A propos de plantes utilisées par les Noirs du Gabon. *Ibid.*, 15, 1953, p. 94-98.
 - Substances végétales que l'on mêle au vin de palme et autres boissons indigènes. *Ibid.*, 15, 1935, p. 99-103.
 - Ecorces d'arbres employées au Gabon pour faire des cloisons de case. *Ibid.*, 18, 1938, p. 355-360.
 - Origine botanico-forestière des outils en bois, instruments de ménage, de musique, etc..., fabriqués par les indigènes. *Ibid.*, 18, 1938, p. 631-634.
 - Les plantes à « sel » au Gabon. *Ibid.*, 19, 1939, p. 121-123.
 - Une graminée à piéger les rats de brousse. *Ibid.*, 19, 1939, p. 124.
 - Une « glu » africaine. *Ibid.*, 19, 1939, p. 688-689.
 - Utilisation du Palmier *Elaeis*. *Ibid.*, 19, 1939, p. 689-693.
 - Enquête sur l'Agriculture noire au Gabon et sur certaines techniques utilisant des produits végétaux. *Ibid.*, 20, 1940, p. 722-745.
 - Note sur la situation de l'Agriculture indigène au Gabon. *Ibid.*, 25, 1945, p. 117-119.
 - Sur deux bois intéressants du Gabon. *Ibid.*, 26, 1946, p. 309-311.
 - L'arbre aux esprits au Gabon. *Ibid.*, 27, 1947, p. 502-504.
 - Mode de conservation de certains produits de cueillette ou de ramassage utilisés par les indigènes du Gabon. *Ibid.*, 28, 1948, p. 168-170.
 - L'Iboga et le faux Iboga du Gabon. *Ibid.*, 29, 1949, p. 630-631.
 - Sur quelques plantes aquatiques du Gabon. *Ibid.*, 30, 1950, p. 439-440.
 - Une petite Rubiacée utilisée au Gabon (*Geophila obovallata* T. Didr.). *Ibid.*, 30, 1950, p. 652-653.
 - Le Tamarinier à Libreville. *Ibid.*, 33, 1953, p. 362.
 - Note sur les Palétuviers. *Ibid.*, 33, 1953, p. 360-361.

(*) La Bibliographie définitive comportera toutes les références ayant un rapport avec les plantes utiles du Gabon; celle-ci ne comporte que les travaux des auteurs de l'ouvrage en préparation.

- Renseignements complémentaires sur le Palmier *Elaeis*. *Ibid.*, 33, 1953, p. 359-360.
- Distribution du Palmier à huile au Gabon. *Ibid.*, 33, 1953, p. 355-358.
- Emplois ou usages des feuilles de végétaux. *Ibid.*, 33, 1953, p. 178-180.
- A propos des écorces à pagne. *Ibid.*, 33, 1953, p. 175-178.
- Le Baobab au Gabon. *Ibid.*, 33, 1953, p. 174-175.
- Une plante de la brousse gabonaise d'importation anglaise. *Ibid.*, 33, 1953, p. 87-88.
- Préparation du Manioc et du vin d'Ananas au Gabon et en Amazonie. *Ibid.*, 33, 1953, p. 86-87.
- Insecticides et mort aux rats du Gabon. *Ibid.*, 32, 1952, p. 188-190.
- Les *Dioscorea* du Gabon. *Ibid.*, 32, 1952, p. 191-193.
- Plantes originaires d'Amérique par ordre d'ancienneté dans l'Ancien monde. Comment ces plantes se sont-elles reproduites chez les Africains? Peut-on suivre leur expansion, d'après les noms indigènes? *Ibid.*, 32, 1952, p. 278-286.
- Substance végétale employée comme appâts. *Ibid.*, 32, 1952, p. 395-396.
- Emplois de *Lonchocarpus sericeus* au Gabon. *Ibid.*, 32, 1952, p. 396-397.
- La découverte des noix de brousse. *Ibid.*, 32, 1952, p. 611.
- Plantes de garnissage du Gabon. *Ibid.*, 31, 1951, p. 322-326.
- Une nouvelle Légumineuse du Gabon servant à narcotiser le poisson. *Ibid.*, 31, 1951, p. 327.
- Un succédané gabonais du café employé par les indigènes. *Ibid.*, 31, 1951, p. 328.
- Un aliment de famine : l'écorce de Manioc. *Ibid.*, 31, 1951, p. 542.
- Le Bananier (variétés et usages). *Bull. Soc. Rech. Congol.*, n° 12, p. 131-143.
- Poisons de pêche (Gabon). *Ibid.*, n° 9, 1928, p. 39-48.
- Feuilles potagères. *Ibid.*, n° 10, 1929, p. 100-121.
- Funérailles chez les anciens Mpongoués. *Ibid.*, n° 7, p. 95-103.
- Contes, proverbes et devinettes Mpongoués. *Ibid.*, n° 7, p. 190-194; 8, 1927, p. 147, 149; 9, 1928, p. 105-123; 15, p. 105-108; 16, p. 119-122 et 17, 1932, p. 71-80.
- Contes Eshira (recueillis en 1910). *Ibid.*, n° 7, p. 188-190.
- Un enterrement chez les Ishogo. *Ibid.*, n° 8, 1927, p. 135-138.
- Coutumes Ishogos : 1° Bénédiction d'une case; 2° Bénédiction de la mariée; 3° La statue du Bouïti. *Ibid.*, n° 8, 1927, p. 139-143.
- Contes et proverbes Mitsogo ou Ishogo. *Ibid.*, n° 8, 1927, p. 145-146, et 18, 1933, p. 115-117.
- Proverbes Iivilis. *Ibid.*, n° 11, p. 145-147.
- Contes, proverbes et devinettes Fans. *Ibid.*, n° 12, p. 145-148; 13, p. 121-122; 14, 1931, p. 125-127.
- Essai sur les idiomes du Gabon. *Ibid.*, n° 14, 1931, p. 3-66.
- La tribu des Ishogo ou Mitsogo. *Ibid.*, n° 18, 1933, p. 87-96.
- Le léopard, le gorille et le chimpanzé. *Ibid.*, n° 20, 1935, p. 116-118.
- Initiation à l'Ehongwé langage des Négrilles. *Ibid.*, 23, 1937, p. 129-155.
- Dénominations astrales au Gabon. *Ibid.*, 24, 1937, p. 191-209.
- Usages pharmaceutiques des plantes spontanées du Gabon. *Bull. Institut Etudes Centrafricaines*, nouvelle série, n° 4, 1952, p. 181-186; n° 5, 1953, p. 19-40; n° 6, 1953, p. 275-326.

- SILLANS R. — Sur quelques plantes médicinales de l'Afrique Centrale. *Rev. Bot. Appl.*, 31, 1951, p. 407-427.
- Sur trois *Strychnos* de savane d'Afrique Centrale. *Bull. Soc. Bot. de France*, 98, 1951, p. 225-228.
- *Helichrysum Humberti* (Composées) espèce nouvelle de l'Oubangui-Chari. *Ibid.*, 98, 1951, p. 254-255.
- *Tisserantodendron* (Bignoniacées) genre nouveau du Centre africain. *Ibid.*, 98, 1951, p. 270-272.
- Contribution à l'étude phytogéographique des savanes du Haut-Oubangui (Note préliminaire sur la composition floristique de quelques « kagas », rochers). *Bull. Museum*, Paris, 23, 1951, p. 542-547 et 685-691; 24, 1952, p. 108-113.
- Sur quelques plantes ichtyotoxiques de l'Afrique Centrale. *Rev. Bot. Appl.*, 32, 1952, p. 54-65.
- Contribution à l'étude phytogéographique des savanes du Haut-Oubangui (Note préliminaire sur la végétation des termitières géantes) *Bull. Soc. Bot. de France*, 99, 1952, p. 2-4.
- *Manilkara Aubrevillei* (Sapotacées), espèce nouvelle de l'Oubangui-Chari. *Ibid.*, 99, 1952, p. 42-43.
- Contribution à l'étude phytogéographique des savanes du Haut-Oubangui (Note préliminaire sur la végétation de quelques formations rocheuses du N.-W. oubanguien). *Bull. Museum*, Paris, 24, 1952, p. 382-391.
- Contribution à l'étude phytogéographique des savanes du Haut-Oubangui (de l'importance du facteur biotique). *Bull. Museum*, Paris, 24, 1952, p. 478-484.
- *Annonacées* nouvelles ou litigieuses de l'Oubangui-Chari. *Ibid.*, 24, 1952, p. 578-581.
- A propos de *Helichrysum Humberti* R Sillans. *Notulae System.*, 14, 1952, p. 315-317.
- Matériaux pour la Flore de l'Oubangui-Chari (Urticacées). *Notulae System.*, 14, 1952, p. 317-321.
- Matériaux pour la Flore de l'Oubangui-Chari (Bignoniacées). *Notulae System.*, 14, 1952, p. 322-328.
- Matériaux pour la Flore de l'Oubangui-Chari (Ulmacées). Mémoires, *Bull. Soc. Bot. de France*, 1952, p. 100-104.
- Sur quelques plantes alimentaires spontanées de l'Afrique Centrale. *Bull. Inst. Etudes Centrafr.*, n° 5, 1953, p. 77-99.
- Economie des plantes à Parfums d'Afrique Centrale. *Ibid.*, 6, 1953, p. 181-208; 9, 1955 (à suivre).
- *Heimodendron* (Méliacées), genre nouveau du Centre africain. *Bull. Soc. Bot. de France*, 100, 1953, p.
- *Tisserantodendron Walkeri* Sillans, Bignoniacée nouvelle du Gabon. *Ibid.*, 100, 1953, p.
- Plantes médicinales d'Afrique Centrale. *Annales Pharmaceutiques Françaises*, II, 1953, p. 364-456.
- Plantes ligneuses nouvelles d'Afrique tropicale. *Rev. Bot. Appl.*, 33, 1953, p. 545-561.
- Matériaux pour la Flore de l'Oubangui-Chari (Araliacées). *Bull. Museum*, Paris, 26, 1954, p. 149-151.
- Etude préliminaire de la végétation du Haut-Oubangui et du Haut-Chari. *Bull. Inst. Français Afrique Noire*, 16, série A, 1954, p. 637-773.
- A propos des limites de quelques climats de l'Afrique Centrale française. *C. R. Acad. Sciences*, 240, 1955, p. 452-453.

- A propos de la conception classique du processus saisonnier du régime climatique subéquatorial. *C. R. Acad. Sciences*, 240, 1955, p. 802-803.
 - De la diversité des territoires phytogéographiques Ouest-oubanguiens. *C. R. Acad. Sciences*, 240, 1955, p. 908-909.
 - L'uniformité des cadres géographiques oubanguiens et sa répercussion sur la végétation. *C. R. Acad. Sciences*, 240, 1955, p. 1360-1362.
 - Remarques préliminaires sur les sols et la végétation en Afrique Centrale française. *Sols africains*, 1955.
 - L'Agriculture indigène, cause première de la transformation de la végétation en Afrique Centrale française. *Journal Agric. Trop. et Bot. Appl.*, 1, 1955.
 - A propos de l'*Eucalyptus Favieri* A. Chev. *Ibid.*
 - SILLANS R. et CHEVALIER A. — Sur quatre *Droogmansia* de l'Afrique Tropicale au N.-W. de l'équateur. *Rev. Bot. Appl.*, 32, 1952, p. 44-53.
 - et MOUTON J. — Les Cultures indigènes dans les régions préforestières de l'Oubangui-Chari (Département de la Lobaye). *Annales Musée Colonial de Marseille*, 63, 1955, avec dessins.
 - et NORMAND D. — Sur le fruit et la structure du bois de *Neochevalierodendron Stephanii*. *Rev. Bot. Appl.*, 33, 1953, p. 565-570.
 - et TISSERANT Ch. — A propos de la déhiscence des capsules chez le *Tisserantodendron* R. Sillans. *Bull. Soc. Bot. de France*, 99; 1952, p. 173-174.
 - Sur quelques Flacourtiacées de l'Oubangui-Chari. *Bull. Soc. Bot. de France*, 99, 1952, p. 285-286.
 - Plantes nouvelles de l'Oubangui-Chari (*G. Scottellia* et *Ritchiea*). *Ibid.*, 100, 1953, p. 6-9.
 - Matériaux pour la Flore de l'Oubangui-Chari (Flacourtiacées). *Notulae System.*, 15, 1954, p. 93-103.
 - SECTION DES RECHERCHES FORESTIÈRES DU GABON (F. BERNARD). — Quelques caractères simples et remarquables facilitant la détermination des arbres du Gabon. 1 fasc. ronéotypé 40 p., 2^e éd., Libreville, 1954.
 - Essai de Lexique étymologique pour les noms Fang de quelques arbres du Gabon. 4 feuilles dactylogr., Libreville, 1952.
 - Les inventaires systématiques et les Formations forestières au Gabon, 1 fasc. dactyl., 27 p., 8 tableaux, 7 cartes, Libreville, 1954.
-